

Au procès du *Winner*, les militaires français mis en cause

Les marins disent avoir été maltraités

Les marins du *Winner*, arraisonné en juin 2002 par la Marine nationale, ont décrit avec émotion, hier, les conditions de rétention à bord du cargo qui les ramenait à Brest. Les avocats ont porté l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme.

RENNES. - Le capitaine de vaisseau Le Barbier dirigeait le commando Jaubert, chargé de neutraliser l'équipage du *Winner* au large des côtes africaines. Il a ensuite organisé la rétention des marins à bord du cargo. Hier, devant la cour d'assises spéciale de Rennes où ils sont jugés pour trafic de cocaïne, ces marins ont vivement contesté le discours du militaire.

L'officier a reconnu que, les quatre premiers jours, les prisonniers « ont été menottés, pour leur propre protection. L'hygiène a été sommaire. Ils n'ont pas eu de matelas pour dormir ».

Les marins, eux, ont décrit ces deux semaines passées les yeux et la bouche recouverts d'un large ruban adhésif, enlevé sans ménagement par des militaires encagoulés. « Un militaire m'a mis à deux reprises un pistolet sur le front pour m'obliger à faire la vaisselle », dénonce Leon Cabrera. Son compatriote chilien Sage Martinez poursuit : « Nous devions nettoyer les cuisines et les cabines. Ils m'ont demandé de faire les WC avec les mains. J'ai refusé et ils m'ont attaché deux heures dans la salle des machines après m'avoir frappé. »

« Guantanamo flottant »

La nourriture ? « Du riz pas cuit avec des tomates écrasées. Les cigarettes étaient confisquées, je ne pouvais pas aller aux toilettes », affirme un Roumain. Un mécanicien ukrainien évoque « les coups pour me forcer à travailler. Ils m'ont frappé plusieurs fois et menaçaient de nous priver d'eau et de nourriture ». Un Roumain a eu le nez cassé. Un Ukrainien a été battu à plusieurs reprises parce qu'il refusait de nettoyer les toilettes des soldats français. Quant au chef mécanicien Theophanous, il se souvient « de ses deux côtes cassées pour le contraindre au travail ». Le capitaine Le Barbier reste silencieux.

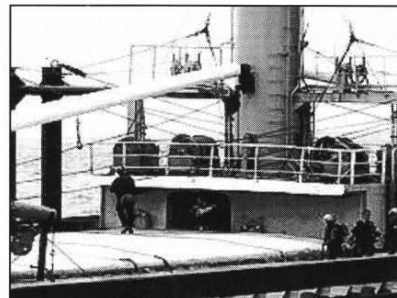
M^e Omez, avocat de Theophanous, a qualifié le *Winner* de « Guantanamo flottant » (1) avant d'ajouter qu'une plainte avait été déposée à la Cour européenne des droits de l'homme. Le capitaine Le Barbier a expliqué qu'il avait « une perception différente de la rétention des prisonniers ». Puis, l'officier, un rien arrogant, a précisé : « Le cargo était dans un état lamentable. Il fallait bien le nettoyer. » Les accusés ont serré les dents.

(1) Guantanamo est la base américaine, à Cuba, où sont détenus les membres présumés d'Al Quaida et des talibans.

Serge LE LUYER.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.



Des membres du commando Jaubert

de la Marine nationale investissent

le Winner,

le 13 juin 2002 Archives Marine nationale